

37 DEGRÉS
Société par action simplifiée au Capital de 1.000 euros
Siège social : 17 rue Jules Verne 37520 - La Riche
RCS Tours : 914 727 839

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DU 22/12/2023**

Le 22/12/2023,

À 9 heures,

Les actionnaires de la SAS 37 DEGRÉS (Siren : 914 727 839), société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 17 rue Jules Verne 37520 - La Riche, immatriculée au RCS de Tours, sous le numéro SIREN 914 727 839, se sont réunis au siège social.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas GAILLIARD, président de la société.

Monsieur Baptiste Poltron est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les actionnaires, représentant 1 000 actions sur les 1 000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- La feuille de présence ;

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Directeur Général,
- Mise en harmonie des statuts,
- Pouvoirs à donner.

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

La collectivité des actionnaires décide de nommer sans limitation de durée Monsieur Baptiste Poltron, né le 28 décembre 1984 à Chambray-Lès-Tours (37), de nationalité et de résidence française, marié, demeurant au 5 rue de la Mignonnière 37510 Ballan-Miré, aux fonctions de directeur général de la société « **37 DEGRÉS** ».

Monsieur Baptiste Poltron, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

La collectivité des actionnaires décide en conséquence la mise en harmonie des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

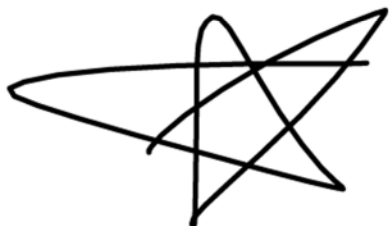
Dernière résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 16 des statuts, par désignation des signataires pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Tours
Le 22 décembre 2023
En 4 exemplaires

Monsieur Nicolas Gailliard
Associé
Président



Monsieur Baptiste Poltron
Associé
"lu et approuvé ; bon pour
acceptation des
fonctions de Directeur
Général".

lu et approuvé ; bon pour
acceptation des fonctions de
directeur général

